



## La faute d`activite de la banque

Par **remi\_old**, le **18/07/2007** à **01:11**

Mon ami A vais me donner 53 euro par la cheque,il laisse un autre ami B me donner la cheque.

La cheque est deja indique que c`est moi qui accepter le cheque ,avec mon nom sur la cheque.

Un jour, mon ami B deposer ses cheques dans la banque,mais il fait un faute,il trompe la cheque.Mais la banque ne decouvre pas!!!

Donc 53 euros sont deposes dans le compt de mon ami B.

Mon ami B me promise que il va me rendre 53 euros.

Mais je crois c`est une grave faute de la banque,la banque doit compenser.

NP:au debut,on ne sais pas c`est mon amie B tromper ,donc on crois que la cheque est perdu,mais le compte de mon ami A indiquer la cheque deja paye.Donc mon ami A demande faire un enquete.Et la banque lui dit que il peut faire un photocopie de la cheque,mais mon ami A doit payer 15 euros.

Maintenant,est ce que je peut demander que la banque doit nous rendre 15 euros pour l`enquete et nous compenser,je crois le banque doit payer son faute!